VILLE DE
SAINT-GEORGES
Service du secrétariat général et greffe

PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES

A V I S P U B L I C

ALIÉNATION DE BIENS

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée greffière, que la Ville de Saint-Georges a procédé à l'aliénation, autrement que par enchère ou soumission publique, du bien suivant :

Bien aliéné	Acquéreur	Prix
Lot 6 686 883 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauce	9539-7261 QUÉBEC INC.	111 932,00 $ excluant les taxes applicables

Le présent avis est publié conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1. de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Ville de Saint-Georges,
ce 12e jour de novembre 2025.

Me Isabelle Beaulieu, notaire
Greffière